VILLE DE CLERMONT FERRAND

# DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU **27 septembre 2019 à 18 h 00**

---

AUJOURD'HUI **vingt sept septembre deux mille dix neuf**

**LE CONSEIL MUNICIPAL** de la Ville de Clermont-Ferrand, convoqué par Monsieur le Maire le 20 septembre 2019, s'est réuni dans la salle ordinaire des séances.

Après avoir ouvert la séance, Monsieur le Maire procède à l'appel.

Etaient présents Mmes et MM. les Membres du Conseil dont les noms suivent :

**Olivier BIANCHI, Maire, présidant la séance**

**Présent(e)s : Olivier BIANCHI, Françoise NOUHEN, Christine DULAC-ROUGERIE, Monique BONNET, Manuela FERREIRA DE SOUSA, Philippe BOHELAY, Simon POURRET, Isabelle LAVEST, Grégory BERNARD, Cécile AUDET, Jérôme GODARD, Cyril CINEUX, Jérôme AUSLENDER, Nicaise JOSEPH, Marion CANALES, Saïd Akim BARA, Gérard BOHNER, Nicolas BONNET, Dominique ADENOT, Géraldine BASTIEN, Valérie BERNARD, Christophe BERTUCAT, Pascaline BIDOUNG, Jean-Luc BLANC, Jean-Pierre BRENAS, Dominique BRIAT, Edith CANDELIER, Jean-Christophe CERVANTES, Alparslan COSKUN, Louis COUSTÈS, Sandrine DUBOC-GEAY, Sondès EL HAFIDHI, Magali GALLAIS, Nadia GUERMIT-MAFFRE, Djamel IBRAHIM-OUALI, Christiane JALICON, Claudine KHATCHADOURIAN-TECER, Claude LEROUX, Marianne MAXIMI, Pierre MIQUEL, Fabienne MONTEL, Didier MULLER, Florent NARANJO, Christian PORTEFAIX, Nicole PRIEUX, Dominique ROGUE-SALLARD, Laurence SCHLIENGER, Sylviane TARDIEU, Odile VIGNAL**

**Excusé(e)s ayant donné pouvoir : Patricia GUILHOT à Laurence SCHLIENGER, Jean-Pierre LAVIGNE à Jean-Pierre BRENAS**

**Excusé(e)s : François BARRIÈRE**

**Absent(e)s : Anne FAUROT, Isabelle PADOVANI, Antoine RECHAGNEUX**

**Secrétaire : Marianne MAXIMI**

---

***Après l'appel, une minute de silence est observée en mémoire de Monsieur Jacques CHIRAC, ancien Président de la République.***
***Madame Géraldine BASTIEN arrive au cours de l'hommage de Monsieur le Maire à Monsieur Jacques CHIRAC.***
***Monsieur Jérôme AUSLENDER arrive pendant la présentation de la question n°1.***
***Monsieur Christian PORTEFAIX quitte la séance avant le vote du la question n°5 et donne pouvoir à Monsieur Didier MULLER.***
***Madame Marion CANALES quitte la séance avant le vote de la question n°9 et donne pouvoir à Madame Nicaise JOSEPH.***
***Madame Valérie BERNARD quitte la séance avant le vote du vœu et donne pouvoir à Monsieur Gérard BOHNER.***

---

## Rapport N° 43
## ATTRIBUTION DE SUBVENTION AU TITRE DES ANIMATIONS COMMERCIALES : COMMERCES ET SERVICES A MONTFERRAND

---

L'association de commerçants Commerces et services à Montferrand (loi 1901), dont le but est d'organiser et d'animer le secteur commercial du quartier de Montferrand, organise la « Fête de la citrouille et autres cucurbitacées ».

L'animation a pour finalité de redynamiser l'activité commerciale du quartier, tout en valorisant Montferrand ainsi que les producteurs locaux. Elle se déroulera du mardi 15 octobre au samedi 19 octobre au travers de plusieurs temps forts :

- Exposition sur les cucurbitacées
- Peintures éphémères sur les vitrines des commerces
- Distribution de sachets de graines de citrouille
- Mise en valeur des spécificités de chaque commerce (exemples : création de confitures de potiron et de tarte à la citrouille pour les commerces de bouche ; ou bien encore observation de graines à la loupe chez les opticiens)
- Dégustations de menus à base de citrouille
- Visite du jardin partagé avec une mascotte citrouille
- Marché de producteurs et vente de repas pour la clôture de la Fête de la citrouille

Ainsi, il est proposé à votre commission d'examiner la demande de subvention afférente.

Vous trouverez ci-dessous le détail de l'événement pour lequel l'association Commerces et services à Montferrand a sollicité la Ville. Le budget total de ce projet s'élève à un montant de 13 900 €, correspondant à une subvention sollicitée de 6 900 € sur la base suivante : Ville de Clermont-Ferrand (2/3) soit 4 600 € et la CCI (1/3), soit 2 300 €.

| **Dépenses** | **Budget prévisionnel** | **Subvention proposée** |
|---|---|---|
| Prestation Com'commerce | 10 250 € | **4 600 €** |
| Dégustations | 550 € | |
| Matériel et autre | 3 100 € | |
| **Total** | **13 900 €** | |

La subvention proposée correspond à un montant de 4 600 €. Les crédits sont disponibles au budget 2019. La CCI devrait verser 2 300 €.

En conséquence, il vous est proposé, en accord avec votre commission :

- d'approuver l'attribution d'une subvention de 4 600 € à l'Association de commerçants Commerces et services à Montferrand
- d'autoriser le versement de cette subvention à l'association concernée.

## DELIBERATION

Après en avoir délibéré, la proposition mise aux voix est adoptée à l'unanimité.
Pour ampliation certifiée conforme.

Fait à Clermont-Ferrand, le 04 OCT. 2019
Pour Le Maire et par délégation,
L'Adjoint

Saïd Akim BARA